

Exploitez l'Intelligence Artificielle générative pour améliorer votre service négociation

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné

- Notaires, négociateurs immobiliers

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier l'intelligence artificielle en 2026
- Identifier les outils d'IA pertinents pour le notariat immobilier
- Utiliser correctement une IA générative grâce au prompting
- Exploiter des cas d'usage concrets pour le métier
- Comprendre les limites et bonnes pratiques

Contenu

1. Introduction – L'IA dans le contexte notarial (2026)

- Pourquoi l'IA s'impose dans les pratiques professionnelles.
- Enjeux spécifiques pour les négociateurs immobiliers et les offices notariaux.

2. L'intelligence artificielle en 2026 : de quoi parle-t-on réellement ?

- Définitions clés :

IA générative

IA spécialisées

Automatisations et assistants personnalisés

- Ce que l'IA sait faire / ne sait pas faire.
- Limites techniques, juridiques et déontologiques.

3. Panorama des outils d'IA utiles au notariat immobilier

3.1 IA génératives (outils « sur étagère »)

- ChatGPT
- Gemini
- Claude
- Perplexity
- Klair – à valider si on peut l'évoquer

Page 1 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Usages, forces, limites, cas concrets.

3.2 IA spécialisées et outils dédiés

- NotebookLM
- Gamma
- HOQI
- Napkin

3.3 Génial (Lefebvre Dalloz) – IA juridique dédiée

Positionnement, complémentarité avec les IA génératives.

4. Méthodologie de prompting : bien dialoguer avec une IA

- Principes fondamentaux du prompting.
- Structure d'un bon prompt professionnel.
- Erreurs fréquentes et bonnes pratiques.

Atelier pratique

- Rédaction collective de prompts adaptés aux situations métiers.
- Amélioration progressive des prompts (itérations).
- Analyse des résultats obtenus.

5. Cas d'usage concrets pour les négociateurs immobiliers

• Analyse

Analyse de documents, de dossiers, de situations complexes.

• Rédaction

Emails professionnels, annonces immobilières, notes internes, comptes rendus.

• Synthèse

Synthèse de documents juridiques, rapports, échanges multiples.

Cas pratiques commentés et transposables au quotidien.

6. Démonstration : aller plus loin avec l'IA

- Présentation du principe de création d'un GPT personnalisé.
- Exemple d'assistant interne adapté à un office notarial ou à une activité de négociation immobilière.

7. Conclusion et perspectives

- Bonnes pratiques à retenir.
- Rôle de l'IA comme outil d'assistance, non de substitution.
- Pistes d'évolution des usages dans le notariat.

Prérequis

- Aucun prérequis exigé. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos

Page 2 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Page 3 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation